

Service Culture et création artistique

DEMANDE DE SUBVENTION

2022

DOSSIER À RETOURNER

Par courrier :

Service Vie associative
Hôtel de Ville
Place Mendès-France – BP.88
38093 VILLEFONTAINE Cedex

Ou par courriel :

vie.associative@mairie-villefontaine.fr

AVANT LE lundi 1er Novembre 2021

Toute demande arrivée hors délai ne pourra être prise en compte

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte

Pièces à joindre obligatoirement :

- ☐ Présent dossier intégralement complété et signé
- ☐ Bilan financier (dernier approuvé en assemblée générale) et, s'il y a lieu, les certificats comptables
- ☐ RIB/IBAN (relevé d'identité bancaire)
- ☐ Compte-rendu de la dernière assemblée générale dont rapport d'activités
- ☐ Copies de cartes professionnelles pour BE et/ou BPJEPS

Pièces à joindre si non-communiquées à ce jour :

- ☐ Statuts de l'association
- ☐ Copie de l'annonce de publicité au Journal officiel
- ☐ Récépissé de dépôt de déclaration de l'association en sous-préfecture
- ☐ Attestation d'assurance

Nom de l'association demandeuse :

SUBVENTION DEMANDEE POUR 2022 (montant total) :

L'instruction de votre dossier :

- Il est géré par le service Vie associative de la commune qui l'enregistre et le transfère aux différents services gestionnaires (CCAS, Éducation, Sports, Culture...)
- Chaque service présente les demandes et les propositions dans sa commission.
- Toute subvention doit être votée par le Conseil Municipal. Suite à ce dernier, si une subvention vous est accordée, elle vous sera notifiée par courrier et la somme sera mandatée (c'est-à-dire versée, dès que toutes les pièces justificatives et notamment les pièces financières auront été fournies)

C'est pour respecter ce circuit obligatoire que nous vous remercions de respecter les délais et de compléter intégralement votre dossier sans oublier les pièces à joindre.

LA COMPOSITION DU DOSSIER

① La fiche IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION :

Elle permet de mettre à jour les données concernant l'association.

Elle sera notre référence pour vous contacter au cours de l'année 2022. Merci de la compléter, même si vous pensez que les informations n'ont pas changé...

Elle permet d'avoir les informations nécessaires à publier dans l'annuaire des associations de la Ville pour l'année 2022.

② La présentation générale de L'ACTIVITÉ DE VOTRE ASSOCIATION :

Elle permet de mieux connaître votre projet associatif et l'activité globale de l'association. Cette partie présente le cadre général de l'association. Dans le budget général de l'association, apparaît la subvention globale demandée.

À ne pas confondre avec la présentation du projet 2021 qui est un zoom sur un aspect de l'activité.

③ Le BILAN DU PROJET 2021 (à remplir si vous avez perçu une subvention de la Ville en 2021)

Il expose le bilan des actions menées d'un point de vue qualitatif, quantitatif et financier. Si vous avez obtenu une subvention en 2021, il explique l'utilisation précise de la subvention.

④ La fiche PROJET COUP DE CŒUR 2022 :

Elle vous permet de présenter une action que vous mènerez en 2022 et qui vous semble particulièrement significative, sur laquelle vous souhaitez attirer l'attention, une action phare de l'association en 2022. C'est un projet spécifique qui mobilisera particulièrement la subvention globale demandée.

Cette fiche vous permet de présenter votre projet d'un point de vue qualitatif, quantitatif et financier.

Dans chacune des 3 rubriques ci-contre, vous trouverez **un modèle identique de TABLEAU FINANCIER** pour présenter :

② Le budget prévisionnel 2022 DE L'ASSOCIATION = budget global toutes activités confondues avec montant total de subvention demandée à la Ville.

③ Le bilan financier 2021 = bilan financier global toutes activités confondues avec montant total de la subvention municipale obtenue en 2021.

④ Budget prévisionnel DE L'ACTION COUP DE CŒUR = part du budget global de l'association consacrée à ce projet en particulier (part de la subvention globale demandée consacrée à ce projet en particulier). **Ce n'est pas en plus du budget global de l'association mais compris dedans.**

La Ville est sensible à sa participation à des projets spécifiques. Cela lui permet de mieux comprendre à quelle action la subvention accordée va servir.

La Ville est notamment attentive :

- ✓ Au travail partenarial (opérations municipales, autres associations...),
- ✓ Aux actions qui touchent des publics spécifiques (action spécifique en direction des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées...) ou des quartiers spécifiques,
- ✓ Aux retours de communication sur les événements et les résultats de l'action,
- ✓ Aux démarches de financement de l'association (autofinancement, ventes diverses, autres recherches de financements publics ou privés...),
- ✓ À la formation des bénévoles (en interne ou en externe, pour les encadrants ou les membres du bureau),
- ✓ Au rayonnement de l'association à l'extérieur de la Ville et à l'image de la Ville.

N'hésitez pas à remplir cette fiche qui sera lue attentivement !

Vous avez un 2^{ème} projet 2022 sur lequel vous souhaitez attirer l'attention de la Ville ? Remplissez une 2^{ème} fiche "projet coup de cœur 2022 (cf. avant dernière page).

Les agents du service Vie associative – Culture sont aussi là pour vous renseigner et vous accompagner.

04.74.96.70.01

vie.associative@mairie-villefontaine.fr

.....

Signature :

② ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION 1/4

Date de la dernière Assemblée Générale :

Objet précis de l'association :
.....

Public cible de l'association :

Rayonnement de l'activité de l'association :

☐ Quartier(s) - lesquels :

☐ communal

☐ intercommunal

☐ départemental

☐ régional

☐ national

☐ international

Moyens humains de l'association :

Nombre de salariés permanents : soit Équivalents Temps Plein :

Nombre de salariés occasionnels (saisonniers, temporaires...) :

Nombre de bénévoles à l'année :

Nombre de bénévoles occasionnels :

Adhérents et cotisations :

Âge	Nombre d'adhérents	Nombre de licenciés	Nombre d'adhérents habitant Villefontaine	Montant des cotisations (ou tarifs appliqués pour les activités)	Commentaires
-10ans					
10-16 ans					
16-25 ans					
25-40 ans					
+40 ans					
TOTAL					

Montant des subventions communales perçues les années précédentes

2019 :

2020 :

2021 :

DÉPENSES		RECETTES	
Cotisations :		Cotisation :	
Rémunération du personnel		- Adhérents	
Rémunération encadrement		- Licenciés	
Charges de sécurité sociale et prévoyance		Timbres	
Formation de l'encadrement		Ventes accessoires	
Formation des jeunes		Manifestations directes	
Personnel extérieur		Autres manifestations	
Documentation, abonnement		Ventes diverses	
Prime d'assurance		Revenus des prêts	
Investissement en matériel		Revenus des valeurs mobilières	
Petit équipement		Subvention Ville de Villefontaine	
Fournitures administratives			
Achats pour vente accessoires		Subvention hors municipalité	
Entretien et réparation matériel		- État	
Frais afférents aux activités		- Région	
Remboursement frais administratifs		- Département	
Frais postaux		- Autres (à préciser)	
Déplacements collectifs		Dons en espèces	
Subvention accordées		Dons de récompenses	
Reversement cartes et assurances		Équipement	
Reversement licences et divers		Déplacements	
Autres dépenses (à préciser)		Autres recettes (à préciser)	
-		-	
-		-	
TOTAL		TOTAL	

Description de l'activité générale de l'association :

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.**Ressources municipales utilisées sur une année :**

- ☐ Local permanent :
- ☐ Équipements sportifs. Lesquels :
- Fréquence d'utilisation :
- ☐ Autres équipements municipaux (salles ...). Lesquels :
-
- Fréquence :
- ☐ Matériel fourni (tentes, tables, chaises...). Nombre :
- Fréquence des demandes :
- ☐ Aide des services à l'installation de vos manifestations. Fréquence :
- Semaine ou week-end :

Le..... à

Signature :

(À remplir si vous avez perçu une subvention de la Ville en 2021)

Ce compte-rendu doit présenter :

- Le descriptif des actions réalisées,
- Le nombre de personnes bénéficiaires dont le nombre d'habitants de Villefontaine,
- Le rayonnement du projet : quartier / commune / intercommunalité / département / région / France / international,
- Les explications des écarts entre les actions prévues à l'origine et les actions réalisées,
- Les explications des écarts entre le budget prévisionnel et le budget réalisé,
- Comment la subvention versée en 2021 a été utilisée.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous participé à des manifestations organisées par la Municipalité ? ☐ OUI ☐ NON

Lesquelles ?

Avez-vous participé à des actions en partenariat avec d'autres associations ? ☐ OUI ☐ NON

Lesquelles ?

Le

à

Signature :

(À remplir si vous avez perçu une subvention de la Ville en 2021)

DÉPENSES		RECETTES	
Cotisations :		Cotisation :	
Rémunération du personnel		- Adhérents	
Rémunération encadrement		- Licenciés	
Charges de sécurité sociale et prévoyance		Timbres	
Formation de l'encadrement		Ventes accessoires	
Formation des jeunes		Manifestations directes	
Personnel extérieur		Autres manifestations	
Documentation, abonnement		Ventes diverses	
Prime d'assurance		Revenus des prêts	
Investissement en matériel		Revenus des valeurs mobilières	
Petit équipement		Subvention Ville de Villefontaine	
Fournitures administratives			
Achats pour vente accessoires		Subvention hors municipalité	
Entretien et réparation matériel		- État	
Frais afférents aux activités		- Région	
Remboursement frais administratifs		- Département	
Frais postaux		- Autres (à préciser)	
Déplacements collectifs		Dons en espèces	
Subvention accordées		Dons de récompenses	
Reversement cartes et assurances		Équipement	
Reversement licences et divers		Déplacements	
Autres dépenses (à préciser)		Autres recettes (à préciser)	
-		-	
-		-	
TOTAL		TOTAL	

SOLDE EXERCICE 2021 : (solde 2020 + recettes 2021 - dépenses 2021) = €

Le

à

Signature :

④ PROJET COUP DE ♥ 2022 - n°1 : PRÉSENTATION DU PROJET

Une fiche par projet

Intitulé du projet :

Personne référente du projet : Objectifs du projet et résultats attendus :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Public bénéficiaire du projet :

Nombre total : Nombre de Villards :

Public visé :

Rayonnement du projet :

☐ quartier(s) - lesquels :

☐ communal

☐ intercommunal

☐ départemental

☐ régional

☐ national

☐ international

Date de mise en œuvre et durée prévue :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le

à

Signature :

④ PROJET COUP DE ♥ 2022 – n°1 : BUDGET PRÉVISIONNEL

= part du budget global consacré particulièrement à ce projet

DÉPENSES		RECETTES	
Cotisations :		Cotisation :	
Rémunération du personnel		- Adhérents	
Rémunération encadrement		- Licenciés	
Charges de sécurité sociale et prévoyance		Timbres	
Formation de l'encadrement		Ventes accessoires	
Formation des jeunes		Manifestations directes	
Personnel extérieur		Autres manifestations	
Documentation, abonnement		Ventes diverses	
Prime d'assurance		Revenus des prêts	
Investissement en matériel		Revenus des valeurs mobilières	
Petit équipement		Subvention Ville de Villefontaine (part de la subv. globale consacrée au projet)	
Fournitures administratives			
Achats pour vente accessoires		Subvention hors municipalité	
Entretien et réparation matériel		- État	
Frais afférents aux activités		- Région	
Remboursement frais administratifs		- Département	
Frais postaux		- Autres (à préciser)	
Déplacements collectifs		Dons en espèces	
Subvention accordées		Dons de récompenses	
Reversement cartes et assurances		Équipement	
Reversement licences et divers		Déplacements	
Autres dépenses (à préciser)		Autres recettes (à préciser)	
-		-	
-		-	
TOTAL		TOTAL	

Le

à

Signature :

④ PROJET COUP DE ♥ 2022 - n°2 : PRÉSENTATION DU PROJET

Une fiche par projet

Intitulé du projet :

Personne référente du projet : Objectifs du projet et résultats attendus :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Public bénéficiaire du projet :

Nombre total : Nombre de Villards :

Public visé :

Rayonnement du projet :

☐ quartier(s) - lesquels :

☐ communal

☐ intercommunal

☐ départemental

☐ régional

☐ national

☐ international

Date de mise en œuvre et durée prévue :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le

à

Signature :

④ PROJET COUP DE ♥ 2022 – n°2 : BUDGET PRÉVISIONNEL

= Part du budget global consacré particulièrement à ce projet

DÉPENSES		RECETTES	
Cotisations :	(total)	Cotisation :	(total)
Rémunération du personnel		- Adhérents	
Rémunération encadrement		- Licenciés	
Charges de sécurité sociale et prévoyance		Timbres	
Formation de l'encadrement		Ventes accessoires	
Formation des jeunes		Manifestations directes	
Personnel extérieur		Autres manifestations	
Documentation, abonnement		Ventes diverses	
Prime d'assurance		Revenus des prêts	
Investissement en matériel		Revenus des valeurs mobilières	
Petit équipement		Subvention Ville de Villefontaine (part de la subv. globale consacrée au projet)	
Fournitures administratives			
Achats pour vente accessoires		Subvention hors municipalité	(total)
Entretien et réparation matériel		- État	
Frais afférents aux activités		- Région	
Remboursement frais administratifs		- Département	
Frais postaux		- Autres (à préciser)	
Déplacements collectifs		Dons en espèces	
Subvention accordées		Dons de récompenses	
Reversement cartes et assurances		Équipement	
Reversement licences et divers		Déplacements	
Autres dépenses (à préciser)		Autres recettes (à préciser)	
-		-	
-		-	
TOTAL		TOTAL	

Le

à

Signature :